

## APPROCHE EN 7 ETAPES POUR METTRE EN PLACE UNE INITIATIVE DE DONNEES OUVERTES POUR AMELIORER LA PRATIQUE DE LA GRD EN AFRIQUE

*Du Secrétariat de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD) à la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF)*



Guide N°6

### RÉSUMÉ

Les données en accès libre ou données ouvertes sont définies comme étant des données qui sont mises à la disposition du public gratuitement, sans enregistrement ni licence restrictive, à quelque fin que ce soit (y compris à des fins commerciales mais à l'exclusion des fins illicites), dans des formats électroniques et lisibles par machine qui sont faciles d'accès, faciles à télécharger et à utiliser. Les données en accès libre contribuent au renforcement de la responsabilité des gouvernements, de la qualité des services publics, et de la croissance économique. Elles sont utilisées dans tous les secteurs du développement tels que l'administration, les affaires, la santé, l'éducation et l'agriculture. Ce guide fournit des directives spécifiques sur la manière de mettre en place une initiative de données en accès libre. Les étapes spécifiques sont les suivantes : (1) Discuter avec les parties prenantes, (2) Décider des données qui devraient être rendues publiques, (3) Déposer une demande de licence générale, (4) Choisir les formats de données appropriés, (5) Faciliter l'accès aux données, (6) Evaluer, apprendre et réviser, et (7) Etablir le lien entre les piliers GRD et les données en accès libre.

### Introduction

Les données sont des informations distinctes, habituellement formatées de manière spécifique. Elles peuvent exister en tant que chiffre, texte, bits et octets enregistrés dans une mémoire électronique ou des faits stockés dans la mémoire humaine. Les données sont collectées et analysés pour créer de l'information servant à prendre des décisions. Les données en accès libre font référence aux données qui sont disponibles gratuitement, pour usage et reproduction, sans restriction en termes de droits

d'auteur, brevet, ou autres mécanismes de contrôle.<sup>1</sup>

Historiquement, les données en accès libre étaient enracinées dans la communauté scientifique. Les chercheurs et les scientifiques ont été les premiers à prôner et à défendre l'accès libre et le partage des données. Dès 1942, Robert King Merton a expliqué l'importance de rendre les résultats de recherche accessibles gratuitement à tous. Les technologies de l'information ont apporté un nouvel élan à cette philosophie de l'accès libre. Dans son étude, la lauréate du Prix Nobel d'économie de 2009, Elinor Ostrom, a démontré comment l'information

<sup>1</sup> Auer, S. R.; Bizer, C.; Kobilarov, G.; Lehmann, J.; Cyganiak, R.; Ives, Z. (2007). "DBpedia: A Nucleus for a Web of Open Data". The Semantic Web. Lecture Notes dans Computer

Science 4825. p. 722.doi:10.1007/978-3-540-76298-0\_52.ISBN 978-3-540-76297-3

s'apparente aux biens publics, car leur utilisation par une personne n'empêche pas leur utilisation par d'autres. Cependant, ce sont des biens publics d'un nouveau type : non seulement leur utilisation n'épuise pas le stock commun, mais elle l'enrichit.<sup>2</sup> Un certain nombre d'événements (comme la réunion de Sebastopol de 2007, qui définit le concept de données publiques en accès libre) et l'engagement politique (comme le Mémoire sur la transparence et la gouvernance de l'accès libre, signé par le Président américain Barack Obama en 2008) a ouvert la voie à une reconnaissance totale et à de nouvelles dynamiques en matière de données en accès libre dans le monde entier. Aujourd'hui, les mouvements de données en accès libre font face à un certain nombre de défis liés à la disponibilité, l'interopérabilité et la propriété, pour n'en citer que quelques-uns. Malgré ces difficultés, les données entraînent des conséquences et sont devenues un élément majeur du programme de développement.

La Banque mondiale a identifié quatre types d'avantages liés aux données en accès libre, soit : favoriser la croissance économique et la création d'emplois ; améliorer l'efficacité et l'efficience des services publics ainsi que l'augmentation de la transparence du gouvernement, la responsabilisation et la participation des citoyens y compris la facilitation d'un meilleur partage de l'information au sein du gouvernement. Plusieurs initiatives de données en accès libre mises en œuvre dans le monde ont mis en évidence la valeur ajoutée de l'utilisation des données en accès libre pour piloter le développement.<sup>3</sup> L'ouverture des données en Afrique contribuera de manière significative à une gouvernance transparente et responsable qui saura dynamiser la démocratie. Conformément à cela, il est clair que les données en accès libre peuvent aider à faire progresser la pratique de la GRD, mais les gouvernements et les institutions africaines

manquent de capacités et de ressources pour en profiter pleinement.

Ce guide vise à répondre à ces besoins en matière de capacité. Il fournit une compréhension du concept de données en accès libre et fournit des directives sur la façon de mettre en place et gérer une initiative de données en accès libre. Ce guide ne cherche pas à fournir de l'information détaillée sur l'élaboration d'une politique de données en accès libre similaire à « l'Initiative Open Government », mais fournit aux lecteurs les connaissances requises pour créer des données en accès libre. Le guide s'adresse aux représentants du gouvernement, de la société civile, du secteur privé, des organisations non gouvernementales, aux citoyens ordinaires et à toute autre partie prenante impliquée du côté de la demande ou de l'offre des données.

### Que sont les données en accès libre<sup>4</sup>?

« Open Definition »<sup>5</sup> définit les données en accès libre comme étant des données pouvant être accédées, utilisées ou partagées par tous. Afin d'intégrer toutes les fonctionnalités, les données en accès libre doivent être mises à la disposition du public gratuitement, sans enregistrement ni licence restrictive, à quelque fin que ce soit (y compris à des fins commerciales mais à l'exclusion des fins illicites), dans des formats électroniques et lisibles par machine qui sont faciles d'accès, faciles à télécharger et à utiliser. La caractéristique distinctive des données en accès libre n'est pas leur taille ou complexité, mais le fait qu'elles soient rendues publiques en tant que bien public.<sup>6</sup> Les données en accès libre ne doivent pas être confondues avec les « données fermées » que « seuls les propriétaires de données ou les représentants d'une organisation peuvent accéder, pour des raisons telles que la vie privée, la sensibilité commerciale et la sécurité ». Les données ouvertes diffèrent également des « données partagées »<sup>7</sup> qui sont « partagées avec

<sup>2</sup> <http://www.paristechreview.com/2013/03/29/brief-history-open-data/>

<sup>3</sup> Exemples at [www.dataimpacts.org](http://www.dataimpacts.org)

<sup>4</sup> <http://theodi.org/what-is-open-data>

<sup>5</sup> Open Definition: <http://opendefinition.org/od>

<sup>6</sup> <http://blogs.worldbank.org/ic4d/new-discussion-paper-how-open-data-can-drive-sustainable-development>

<sup>7</sup> <http://theodi.org/what-is-open-data>

des individus et des organisations spécifiques dans un but précis : fournir des services, collecter des informations et contribuer à la recherche ».

## Conception d'une stratégie pour les données en accès libre

### Avant de commencer

**Assurez-vous d'un leadership solide au sein des décideurs politiques :** la décision de mettre en place une initiative pour les données en accès libre peut ne pas être bien reçue par tous ; tant pour les individus internes qui sont tenus au secret que pour les individus externes, qui utilisent leur accès à ces données comme un avantage comparatif pour avancer leurs intérêts commerciaux. De plus, l'ouverture de données nécessite un minimum de ressources pour lesquelles la volonté et le soutien fermes de l'organisation sont nécessaires. Par conséquent, un leadership solide est nécessaire pour ceux qui devraient aborder efficacement ces problèmes. Dans le cas d'un gouvernement, cette personne peut être un haut fonctionnaire d'un ministère (ou le Président lui-même) ou un responsable d'une agence gouvernementale.

**Examiner le cadre politique / juridique actuel :** les problèmes liés aux données ont des implications juridiques. Les données personnelles qu'un citoyen stocke dans une administration publique ou privée doivent être traitées conformément à des politiques claires et prédéfinies. Par conséquent, les politiques sur les données en accès libre doivent être sous-tendues par les dispositions existantes qui garantissent la manière dont les informations sont accessibles. À cette fin, une analyse du cadre politique / juridique existant est importante avant qu'une initiative pour les données en accès libre ne soit lancée.

**Évaluer les ressources disponibles :** la mise en œuvre d'une initiative pour les données en accès libre ne nécessite pas nécessairement de larges ressources financières : elle exige un certain nombre de ressources en termes de ressources humaines

(par exemple, la capacité de collecter et de structurer des données) ou d'infrastructure (par exemple, la disponibilité d'un site Web et d'une base de données). Par conséquent, une évaluation préalable des ressources disponibles aidera à déterminer quelles sont les forces de l'organisation pouvant servir à mettre en place une initiative pour les données en accès libre et les lacunes à redresser.

### Étape 1 : Discuter avec les parties prenantes

Ceci est également une condition préalable au lancement d'une initiative pour les données en accès libre. Il est essentiel de définir les rôles et la valeur ajoutée de toutes les parties prenantes qui pourraient être intéressées par l'initiative. Les acteurs concernés peuvent impliquer les fournisseurs de données, les processeurs de données et les utilisateurs de données. Ceci est essentiel pour l'acceptation de l'initiative et indispensable à son succès et sa pérennité. Les questions suivantes peuvent être posées pour délimiter ce que les acteurs concernés doivent prendre en considération : Qui décide et qui influence les politiques et les décisions ? Qui fournit les ressources financières et techniques ? Qui sont les bénéficiaires directs et indirects ? Qui a besoin d'une attention particulière ? Qui sont les ré-utilisateurs potentiels des données ?

### Étape 2 : Décider des données qui devraient être rendues publiques

Évidemment, l'une des premières étapes dans le développement d'une initiative pour les données en accès libre est de décider des données pour lesquelles votre institution fournira un accès libre. Toutes les données ne sont pas pertinentes pour les utilisateurs finaux ciblés ou les ré-utilisateurs. Par conséquent, il est important de s'assurer que votre établissement soit conscient des données les plus susceptibles d'être utiles aux bénéficiaires potentiels. Cela nécessite également qu'un inventaire complet des données disponibles soit effectué au début du processus. Cet inventaire n'est pas obligatoire, surtout lorsque vous prévoyez de fournir un accès libre dans de courts délais, mais il

est utile d'avoir la liste des jeux de données disponibles qui pourraient être offerts en accès libre. Certains jeux de données qui sont définitivement pertinents pour les citoyens sont présentés ci-dessous (tableau 1).

**Tableau 1** : Exemple de données

Données	Pertinence
Données parlementaires et données juridiques	Utiles pour les parlementaires, les organisations de surveillance des médias assurant la couverture parlementaire et les électeurs
Données sur les dépenses publiques et le budget	Utiles pour le secteur public et les organismes de surveillance de la société civile, les médias, les bailleurs de fonds
Données environnementales	Utiles pour les citoyens affectés, les instituts de recherche, les fournisseurs de services commerciaux, les organisations environnementales de la société civile, l'administration de santé publique
Données démographiques	Utiles pour les agences de développement et de planification, les instituts de recherche, les fournisseurs de services publics et commerciaux
Indicateurs socio-économiques	Utiles pour les instituts de recherche, les fournisseurs de services publics et privés, les agences de planification et de développement
Données sur les soins de santé	Utiles pour les citoyens, instituts de recherche, organisation de surveillance, fournisseurs

	de soins de santé publics et commerciaux
Données géographiques	Utiles pour les agences de planification et de développement, les usagers d'applications géographiques telles que systèmes de navigation et applications cartographiques
Données sur le transport local	Utiles pour les fournisseurs de services de transport publics et privés ainsi que les consommateurs

**Source:** Nations unies, 2013

Cette liste n'est pas complète. Compte tenu de la nature de l'innovation, les ré-utilisateurs peuvent développer de nouvelles applications créatives, et des services basés sur l'information du secteur public qui n'avaient pas été prévus plus tôt, soulignant la nécessité d'offrir autant de données que possible en accès libre.

**Encadré 1** : Commencer à petite échelle

Identifiez ce que votre organisation collecte et ce sur quoi elle produit des données. Cela peut être lié à la science, à la culture, à l'environnement, aux finances, au sport, au transport. De nombreuses organisations ont commencé leur programme de données en accès libre avec seulement quelques jeux de données. Par conséquent, choisissez un sujet qui vous permettra de publier un premier jeu de données en quelques jours. Vos premiers utilisateurs donneront des commentaires sur des sujets qui sont importants pour eux. Limiter le volume de données vous aide à penser comme une *start-up*. Vous pouvez partager vos données et obtenir des commentaires. Vous pouvez recommander votre nouvelle plateforme à votre public. Vous pouvez modifier votre approche, si nécessaire, et vous concentrer sur la qualité et l'apprentissage des bonnes pratiques.

Source: <http://opendatasoft.com>

Après avoir décidé des données que votre organisation va publier, vous devrez structurer vos données et les présenter en contexte. Le contexte donnera aux ré-utilisateurs une meilleure compréhension de vos données. Ce contexte est habituellement contenu dans les métadonnées. Cela aidera les utilisateurs à savoir ce que vos données contiennent, comment les interpréter et si elles sont fiables. La structuration des données est discutée dans la section *Choisir les formats de données appropriés*. Enfin, comme mentionné ci-dessus, la politique pour les données en accès libre devrait être conforme à la législation et aux directives préexistantes concernant l'accès à l'information publique et l'utilisation de données sensibles à la vie privée, à la sécurité ou autres.

### Etape 3 : Définir une licence pour les données en accès libre

Si vous voulez que vos données soient « ouvertes », vous devrez définir une licence. Nous recommandons des licences conformes à l'*Open Definition* et confirmées adéquates pour les données. Cette liste peut être consultée ici : <http://opendefinition.org/licenses/>. Vous pouvez également trouver des instructions sur la manière de définir une licence de données en accès libre sur le Site *Open Data Commons* : <http://opendatacommons.org/guide/>

### Encadré 2 : Choisir une licence

Les licences explicites sont obligatoires même si vous souhaitez publier vos données dans le domaine public. Vous trouverez ci-dessous une liste des licences les plus utilisées pour les données en accès libre :

- Licence Open Database: partage & attribution
- Public Domain Dedication and License
- Open Data Commons Attribution License

N'hésitez pas à utiliser la dernière version des licences Creative Commons - <http://creativecommons.org/>. Elles sont internationales. Si vous demandez l'attribution, gardez-la aussi simple que possible : nom de votre organisation et lien vers le jeu de données original, par exemple.

Source: <http://opendatasoft.com>

### Etape 4 : Choisir les formats de données appropriés

#### *Données lisibles par machine*<sup>8</sup>

L'ouverture technique devrait être assurée lors de l'élaboration d'une politique pour les données en accès libre. Cela signifie que les données doivent être diffusées dans des formats ouverts qui sont faciles et efficaces à réutiliser via la technologie. Evidemment, les « formats ouverts » se réfèrent à un ensemble de « standards ouverts », souvent définis par les organismes de normalisation qui stockent les informations de manière accessible par des logiciels exclusifs ou non-exclusifs. Un exemple souvent cité est CSV au lieu de XLS pour les feuilles de calcul (le premier étant accessible via une plus grande variété de logiciels que le deuxième). Nous vous recommandons autant que possible de publier les données à la fois dans des formats exclusifs et non-exclusifs.

<sup>8</sup> Directives pour les Politiques sur les Données en accès libre, Sunlight Foundation

### **Données pouvant être traitées par machine<sup>9</sup>**

Une étape au-delà des données lisibles par machine concerne les données structurées (ou des données pouvant être traitées par machine), un format destiné à faciliter les processus de recherche et de tri. Bien que des formats tels que HTML et PDF puissent être facilement ouverts par la plupart des utilisateurs d'ordinateurs, ces formats rendent difficiles la conversion d'informations en nouvelles utilisations. Fournir des données dans des formats structurés, tels que JSON et XML, ajoutent une grande facilité d'accès et permettent une analyse plus avancée, en particulier avec une grande quantité d'informations. Il est important de reconnaître que toutes les données ne sont pas compatibles avec ces formats. Les données disponibles uniquement sous forme de texte sont un bon exemple. Si ces données ne peuvent en aucun cas être converties en format structuré, il est conseillé de les publier dans leurs formats d'origine, à condition que cela intéresse les utilisateurs.

#### **Encadré 3 : Vos données sont-elles 5-étoiles ?**

L'inventeur du World Wide Web, Tim Berners-Lee, propose un modèle à 5-étoiles pour les données en accès libre. Chaque étape successive dans le modèle 5-étoiles est fondée sur les classifications précédentes qui ne sont pas mutuellement exclusives.

- ★ Rendez vos données disponibles sur le Web (peu importe le format) sous une licence ouverte
- ★★ Rendez-les disponibles en tant que données structurées (ex. Excel plutôt qu'une image numérisée d'un tableau)
- ★★★ Rendez-les disponibles dans un format ouvert non-exclusif (ex. CSV ainsi qu'Excel)
- ★★★★ Utilisez les URIs pour dénoter des éléments, afin que les usagers puissent indiquer vos données
- ★★★★★ Tous les éléments ci-haut et liens entre vos données et d'autres données pour fournir un contexte

Une autre caractéristique clé des données en accès libre est leur disponibilité en vrac. Les données sont disponibles en vrac si le jeu de données peut être téléchargé facilement et efficacement sur le système d'un utilisateur. À l'inverse, elles ne sont pas en vrac si elles se limitent à l'obtention de petites portions du jeu de données, si par exemple vous limitez l'accès à quelques éléments des données à la fois, ce qui nécessite des milliers ou des millions de demandes pour obtenir le jeu de données complet.<sup>10</sup> Dans certains cas, la bande passante et les limitations de la mémoire peuvent empêcher les utilisateurs d'obtenir les données en vrac. La solution consiste à configurer une interface de programmation d'applications (API). Pour les données, cela est habituellement un moyen fourni par le programmeur de données pour que des programmes ou applications puissent lire des données directement sur le Web au lieu de les télécharger en premier.

L'application envoie à l'API une requête demandant les données spécifiques dont elle a besoin, par ex. le nombre d'adultes dans une ville particulière. Cela permet à l'application d'utiliser les données sans télécharger le jeu de données complet, en économisant de la bande passante et en veillant à ce que les données utilisées soient les plus récentes.

#### **Étape 5 : Faciliter l'accès à vos données**

Si vos données sont en accès libre, mais il est difficile pour les utilisateurs de les localiser et d'y accéder, vos données ne sont pas vraiment « en accès libre ». Vous devez vous assurer que vos données soient en ligne et faciles à trouver. Vous pouvez commencer par mettre votre base de données sur votre site. Au début, ne perdez pas de temps et d'argent dans la création de votre propre portail dédié. Il existe un certain nombre d'outils en ligne qui sont spécifiquement conçus pour rendre les données plus accessibles.

DataHub (<https://datahub.io>) est un catalogue et un répertoire de données pour les bases de données à

<sup>9</sup> Ibid

<sup>10</sup> <http://opendatahandbook.org/glossary/en/terms/bulk/>



travers le monde. Vous pouvez également utiliser <http://ckan.org/> qui est une solution de gestion des données ouverte, complète et prouvée. CKAN offre un moyen simplifié de rendre vos données accessibles et présentables. Chaque ensemble de données reçoit sa propre page avec une riche collection de métadonnées, ce qui en fait une ressource précieuse et facilement consultable. Enfin, si les utilisateurs doivent s'inscrire avant d'utiliser vos données, elles ne sont pas vraiment en accès libre.

### Etape 6 : Evaluer – Apprendre – Réviser

Comme toute initiative, la mise en œuvre d'une politique pour les données en accès libre devrait être considérée comme un processus itératif qui nécessite une attention en termes de qualité et d'efficacité. Par conséquent, il est important d'établir une culture d'évaluation et d'apprentissage quant à ce qui a fonctionné ou non. Une partie essentielle de cet exercice est la collecte de commentaires des utilisateurs pour déterminer comment la politique pour les données en accès libre peut évoluer tout en maintenant le succès et la durabilité.

### Etape 7 : Etablir le lien entre les piliers GRD et les données en accès libre

Dans cette sous-section, nous donnons des exemples de la façon dont les données en accès libre contribuent aux piliers de la Gestion axée sur les résultats en matière de développement.

**Tableau 2 :** Etablir le lien entre les piliers GRD et les données en accès libre

Piliers GRD	Données en accès libre
<b>Planification stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le partage de données entre les institutions gouvernementales afin de rendre la planification plus stratégique et participative</li> <li>- Rendre beaucoup plus de données disponibles pour fixer des objectifs de</li> </ul>

	<p>changement social hautement prioritaires et une base de référence pour les indicateurs</p>
<b>Budgétisation axée sur les résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à ce que les systèmes budgétaires soient plus transparents et plus responsables envers le public</li> <li>- Fournir au public des informations complètes et opportunes sur le budget et les activités financières du gouvernement et les opportunités pour participer à la prise de décision</li> </ul>
<b>Capacité institutionnelle de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir un moyen novateur de gérer les programmes et faire des affaires</li> </ul>
<b>Suivi et évaluation, capacité statistique et systèmes d'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des données pour un travail de S&amp;E efficace pour suivre les résultats et tirer des leçons</li> <li>- Activer le double contrôle des réalisations revendiquées par les institutions gouvernementales</li> <li>- Améliorer l'efficacité des bureaux nationaux de statistique</li> </ul>
<b>Leadership</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir aux dirigeants la possibilité de démontrer leur degré d'engagement, d'ouverture et de transparence</li> </ul>
<b>Responsabilité et partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des informations suffisantes aux organisations de la société civile, au parlement pour évaluer le travail du gouvernement</li> <li>- Offrir aux citoyens la possibilité de voir et interroger les données relatives à la performance du gouvernement et aux processus budgétaires.</li> </ul>

## Conclusion

La révolution des données est destinée à transformer la façon dont les gouvernements, les citoyens et les entreprises font les affaires. Les données en accès libre offrent encore plus d'opportunités à toutes les parties prenantes pour améliorer leur fonctionnement. Ce guide fournit des directives techniques sur la façon de mettre en place une initiative pour les données en accès libre. Si elles sont bien développées, les initiatives pour les données en accès libre permettent aux gouvernements d'ouvrir leurs opérations et de renforcer la transparence. En outre, elles peuvent servir d'outil solide pour la société civile afin de surveiller la gestion publique et aussi renforcer la responsabilité des dirigeants. Par conséquent, il est essentiel que les pays africains développent des capacités pour développer des initiatives pour les données en accès libre. Ce guide cherche à expliquer ce processus.

## Références

- Directives sur les politiques pour les données en accès libre – Sunlight Foundation  
<http://sunlightfoundation.com/opendataguidelines>
- Boîte à outil pour les données d'Open Government de la Banque mondiale -  
<http://data.worldbank.org/open-government-data-toolkit>
- Dix principes des données en accès libre -  
<http://sunlightfoundation.com/policy/documents/ten-open-data-principles/>
- The Datahub - <http://ckan.org/>
- The Genome Project – <http://genome.gov>
- The Open Data Handbook -  
<http://opendatahandbook.org/>
- The Open Data Institute – <http://theodi.org>
- The Open Definition - <http://opendefinition.org/>
- The open source data portal software  
<http://ckan.org/>
- Nations unies. 2013. *Guidelines on Open Government Data for Citizen Engagement*. P.29  
New-York. Nations unies.
- Banque mondiale. 2014. *Open data challenges and opportunities for national statistical offices*.  
Washington, DC. Groupe de la Banque mondiale.  
<http://documents.worldbank.org/curated/en/2014/07/20467305/open-data-challenges-opportunities-national-statistical-offices>





## REMERCIEMENTS

Ce produit de connaissance fait partie d'une série de produits de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD). L'objectif est de documenter les bonnes pratiques et les recommandations politiques clés sur la gestion axée sur les résultats de développement. Les produits de connaissance de l'AfCoP sont largement diffusés et sont disponibles sur le site web de l'Initiative de l'Afrique pour les Résultats (AfriK4R) : <http://afrik4r.org/ressources/>.

Ce produit de connaissance de l'AfCoP-GRD est un travail conjoint de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et de la Banque Africaine de Développement (BAD) réalisé sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ACBF, le Professeur Emmanuel Nnadozie. Ce produit a été préparé par une équipe du Département Connaissances & Apprentissage de l'ACBF, sous la supervision générale de son Directeur, Dr Thomas Munthali assisté par Mme Aimtonga Makawia, Mr. Kwabena Boakye, Dr. Patience Mutopo, Dr. Barassou Diawara, Mme Anne François et Mr Fréjus Thoto et des membres des autres départements de la Fondation.

L'ACBF est également reconnaissante envers M. Rostaing Akoha qui a partagé le travail de recherche ayant abouti à l'élaboration de cette publication ; puis M. S. Muyengwa, Dr. R. Shemdoe, et Dr. A. Kirenga dont les avis externes ont enrichi ce produit de connaissance. La Fondation exprime aussi sa gratitude aux membres de l'AfCoP, aux institutions partenaires de l'ACBF et à tous ceux qui ont fourni des contributions critiques pour la finalisation de ce produit. L'ACBF est reconnaissante envers la Banque Africaine de Développement qui a appuyé l'élaboration de ce produit de connaissance sous la subvention Numéro 2100150023544.

Les points de vue et opinions exprimés dans cette publication sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la BAD et de l'ACBF.